

LE CHATEAU DE MERVAL (1)

création fevrier 2003

réalisation Gilbert VIOLLE ,d'après

1/ le manuscrit de G. VIOLE (B.N.)

2/les recherches historiques d'Y. BEGUE :

" Merval - UNE TERRE -- DES HOMMES "

extraits avec l'aimable autorisation de l'auteur, que nous remercions très vivement.

HISTORIQUE DU FIEF

on lira dans les pages 12 et 13 du document cité ci-dessus , qu'Hugues de Gournay donne la dime de Merval

(Merreval) à l'abbaye du Bec Hellouin au Xle siècle , dime transférée en 1198 à l'abbaye de Bellosanne.

Au Xlle siècle , le seigneur de Merval serait Simon de Beaussault .

Deux siècles plus tard , le seigneur de Merval est Charles Lermite , seigneur de la Prée , dont le fils Robert

épouse Jeanne Pilavoine.

Charles VII anobli Robert Lermite en 1454.



armes de Robert LERMITTE , extraites du livre "Merval " - document Y.BEGUE-reproduction interdite

En 1488 , Robert transmet le fief à son fils Loys Lhermitte .

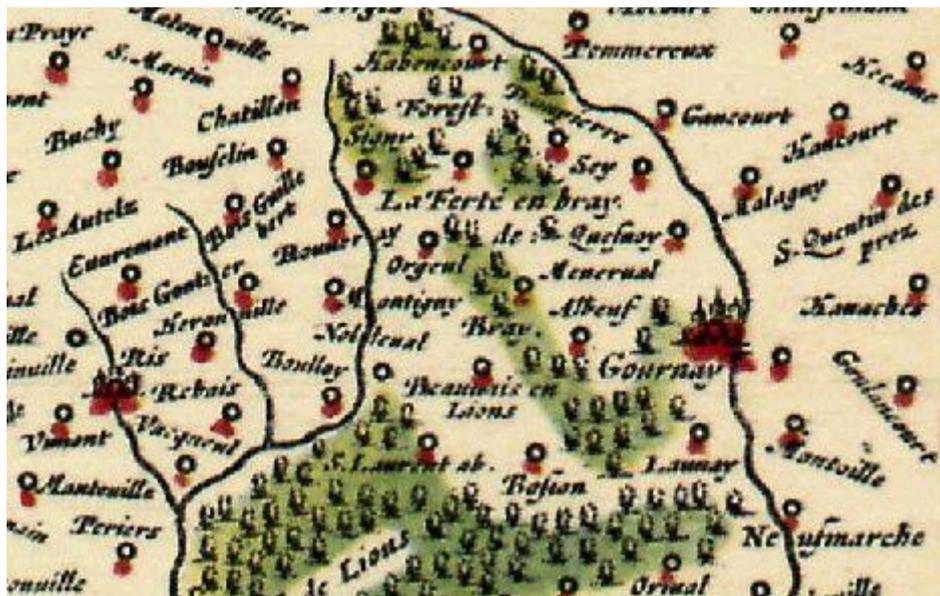
1575 : Henri III règne . Nicole Lhermitte , dame de Saint-Aubin et de Merval ,
héritière de Loys , épouse Claude de Bucy, fils de René de Bucy et de
Jacqueline Chantelou .

armes de la famille du Bucy



création J. Harrang - reproduction interdite

carte du XVIe siècle , de la région de Gournay - extraite du CD /CDIP - avec
autorisation



reproduction interdite CDIP

En 1605 , Nicole Lhermitte autorise son mari à vendre une partie de son fief ;
elle réemploie ces fonds en achetant fermes et terres.

27 janvier 1612 : Louis XIII accorde à Louis de Bucy, fils de Claude , les
charges de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Claude décèdera le 14
juillet de cette meme année. Sa femme cède alors au fils LOUIS, tous ses droits
de douaires sur les terres et seigneureries de Gournay et Gratemont-- sa
soeur Helène recoit sa part en argent .

LE CHATEAU DE MERVAL (2)

fevrier 2003

Sources :

" Merval - Une terre - Des Hommes " de Y. BEGUE

" généalogie de la Maison de Viole " - par le RP G. Viole - manuscrit de 1660 -
Bibliothèque Nationale -transcription de Jean Harrang

réalisation G. VIOLLE

Autour de la quarantaine , Louis , alors Enseigne de la Compagnie des
Gendarmes du Duc de Montmorency, épouse le 29 janvier 1619 Elisabeth Viole
, fille mineure d'Eustache Viole (décédé)et d'Elisabeth Testu

armes de la maison de VIOLE



et de la maison TESTU



documents J. HARRANG - reproduction interdite

Le contrat de mariage est passé par-devant François Herbin et Etienne
Tolleron, notaires gardenottes du Roy.

La liste des personnes présentes ce jour-là donne une idée des familles et de
leur rang.

le marié :

**Messire Louis de Bussy, Chevalier, Seigneur de Merval, Saint Aubin, Belleville ,
Gratemont , Gournay en France et Moussons, Gentilhomme ordinaire de la
Chambre du Roi, Enseigne de la compagnie des Gendarmes de Monseigneur le
Duc de Montmorency. Demeurant ordinairement à Gournay ; lorsqu'il séjournait
à Paris, il habitait rue Percée, paroisse Saint-Paul, à l'enseigne " La Croix Verte
"

Parents et amis

**Claude Ferrot , Ecuyer , Seigneur de Beaufort et Pouilly , beau-frère du marié
, du fait de son mariage avec Louise de Bussy.

****Messire René de Bussy , Chevalier , Seigneur de Henonville , Berville et Mont , cousin germain du marié**

****Messire René du Bec, gouverneur de la Capelle , cousin du marié .**

****Messire François de Monceaux , Chevalier , Seigneur de Villarsoudan , Gouverneur de Dieppe, lui aussi cousin.**

****Messire François de Montmorency , Chevalier des Ordres du Roy , Baron de FAUSSEUX - Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy .**

****Messire Pierre de Mornay , Chevalier , Seigneur de Buhy , Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Roy .**

****Messire Gabriel de la Vallée-Fossés , Chevalier , Seigneur dudit lieu de Fossés , Gouverneur de Ste Menehould .**

****Louis Faugue , Ecuyer , Seigneur de Monherlans**

****Messire de Pongny , Chevalier , Seigneur d'Angennes**

****François du Val , Ecuyer, Seigneur de Soullery , Maitre de Camp du Régiment de Piedmont**

****Messire Henry de Balzac , Chevalier , Seigneur de Clermont et d'Antragues**

****Messire Adrian Pierre , Seigneur de Breauté**

****Messire Claude de Brecourt , Chevalier , Seigneur et Vicomte de Betancourt**

****Messire Jacques de Manneville , Seigneur de Dryonville ,Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy , Cornette de cent Cheveu-Legers de Monseigneur le Comte d'Auvergne.**

****François de Bracque , Ecuyer , Seigneur de Luat**

****Messire Alexandre de Halluin , Chevalier , Seigneur de Rully**

****Louis de Beauvais , Ecuyer , Seigneur de la Bessières**

****Messire François de Rochechouart , Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy**

****Messire René du Bec, Chevalier , Seigneur et Baron de Varde**

****Messire François de Montceaux , Chevalier , Seigneur de Saint Sanson et Aumale , d'Armenture et Vieille Champagne**

****Monsieur Maitre Scarron, Seigneur de Mandine , Conseiller du Roy audit Chatelet et Maitre des Requêtes en sa cour du Parlement**

****Noble homme Maitre Nicolas Poussepin, Seigneur de Belair , Conseiller du Roy audit Chatelet , Maitre des Requetes Ordinaires de la Reine Mère.**

POUR LA MARIEE - mineure

Dame Isabel Testu , veuve de feu Eustache Viole, de son vivant Chevalier , Seigneur de Roquemont et de Noizeau , Conseiller et Maitre d'Hotel ordinaire du Roy , Maitre des Ceremonies de sa Majesté, domiciliée à Paris , rue Saint Antoine,paroisse Saint Paul , en son nom et comme stipulant en cette partie pour sa fille Isabelle Viole , fille mineure

assistés de

****haute et puissante Princesse Madame Anne de Caumont, Comtesse de Saint-Paul**

****Messire Maitre Claude Viole , Seigneur de Guermantes , Conseiller du Roy et Maitre Ordinaire en sa Chambre des Comptes - oncle paternel**

****Messire Maitre Nicolas Viole , Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement , oncle paternel**

****Messire Louis Testu, Conseiller et Maitre d'Hotel Ordinaire du Roy, Chevalier du Guet de Paris , oncle maternel**

****Louis Testu , Ecuyer , Seigneur de Ramay , cousin germain**

****Maitre Gaston Viole, Chevalier , Seigneur et Vicomte d'Andrezel**

****Maitre Henry du Plessis , Chevalier , Seigneur de Richelieu , Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privés**

****noble homme Maitre Jacques Viole , Seigneur de Ciresne , Conseiller du Roy au Chatelet ,Prévoté et Vicomté de Paris**

****Maitre Pierre Viole , Seigneur d'Athis , Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privés**

****Messire Gaston De Grieu , Conseiller du Roy en ses Conseils et en sa Cour de Parlement**

****Messire Maitre Guillaume Florette , Seigneur de Bussy , Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement , Commissaire ès Requetes du Palais**

****Messire Maitre Adrian Viole , Seigneur de Lervilliers , Conseiller du Roy en son Grand Conseil**

****Messire Maitre Jacques Viole , Seigneur d'Ozereau , Conseiller du Roy en sa Cour**

****Messire Seraphin Viole , Seigneur d'Aigremont , abbé de Saint Jame**

****Messire Robert de Paris , Chevalier , Seigneur de Boissy , du Chateau ,Forfry , La Ramée et Dormoy , Ecuyer de la Petite Ecurie du Roy**

****Frère Nicolas de Paris , Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem**

****** et en présence aussi de Louis Viole, Seigneur de Guermantes , frère de la mariée , subrogé tuteur**

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~

DE CE MARIAGE SONT ISSUS NEUF ENFANTS :

cinq garçons et quatre filles :

René de Bussy , l'ainé , fut tué au siège de Haires

Jean - Louis - Isabel - Marguerite et Françoise , plus deux garçons et une fille dont les noms ne sont pas connus -

LE CHATEAU DE MERVAL (3)

texte G.VIOLLE -- fevrier 2003

d'après Y.BEGUE et R.P. G. VIOLE

Louis de Bussy se consacre donc à la construction de ce chateau , et durant la construction de l'édifice , 20 années environ, Louis de Bussy va assoir sa notoriété en achetant des terres et des fermes

Louis VIOLE , toujours célibataire , viendra l'habiter vers 1624 , Louis se demettant de sa charge de Conseiller de Paris au bénéfice de son beau-frère Louis de Bussy .

La succession de Louis de Bussy semble assurée ,

selon Y. Begue , 6 enfants naissent de son union avec Elisabeth Viole, - 9 enfants selon le manuscrit de G. VIOLE

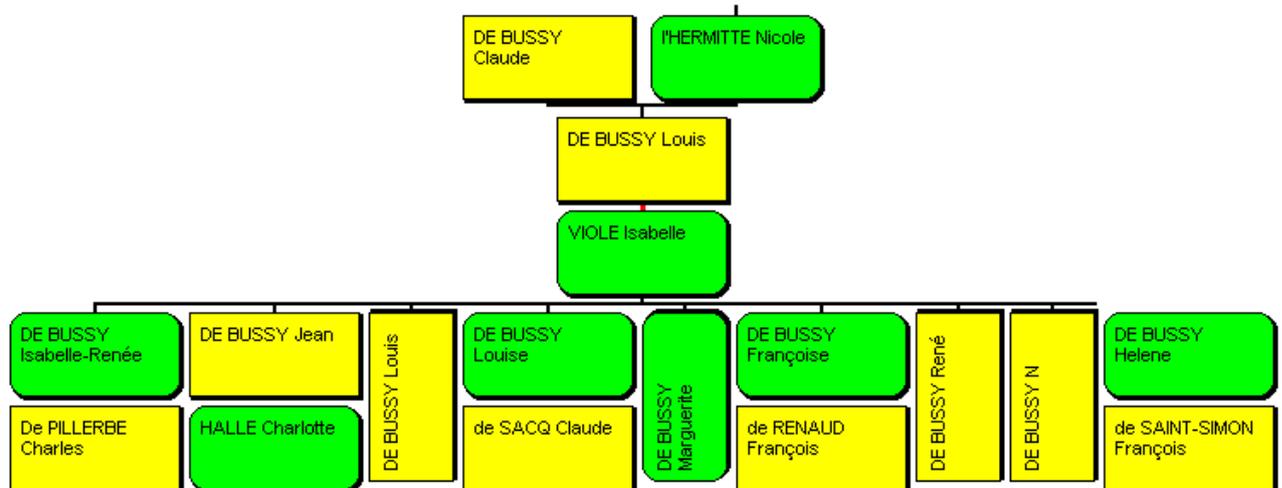
les difficultés financières commencent alors avec Jean, qui s'accentueront avec les descendants ;

Marie-Anne de Moy sera amenée à ceder la seigneurie de Merval à Louis Lheritier-convention signée le 17 mars 1719.

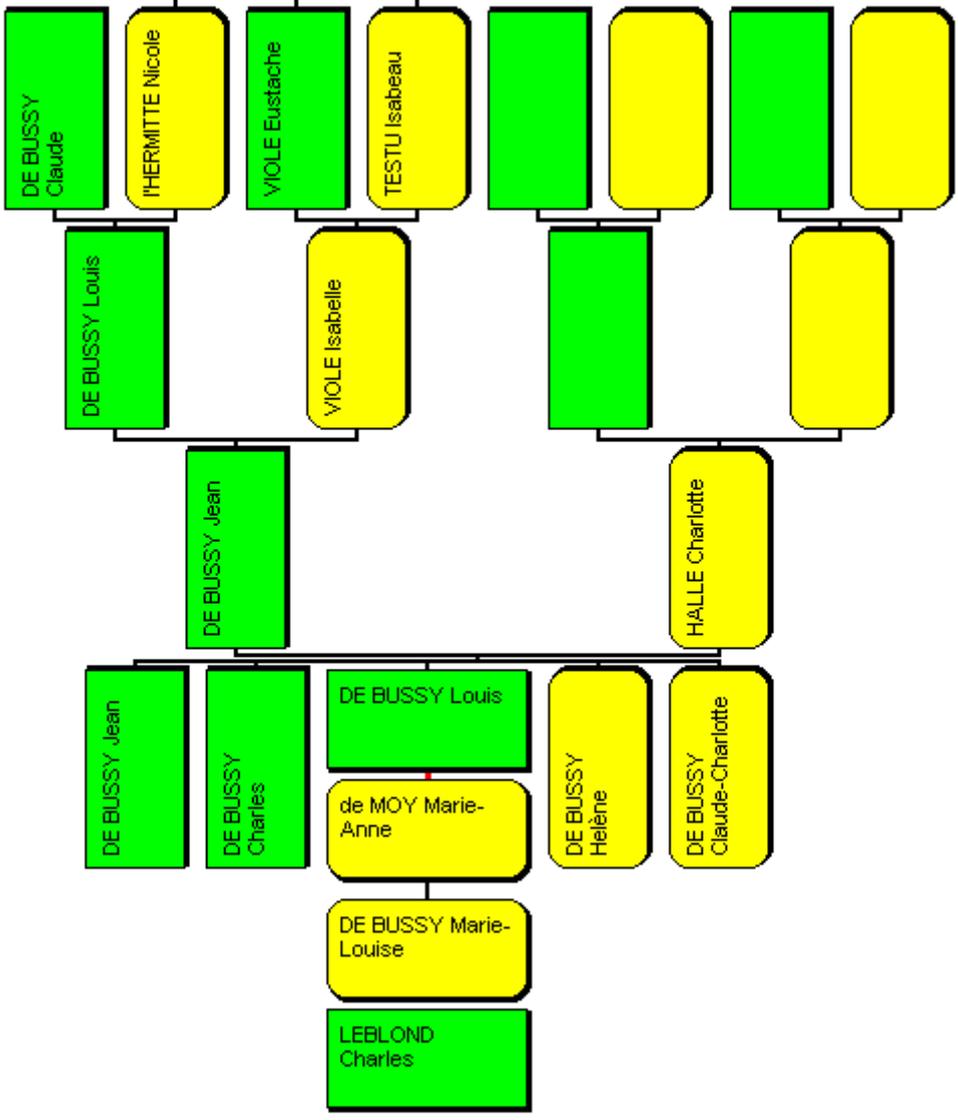
Se basant sur les sources de Y. Begue et du RP G. VIOLE , on peut reconstituer ainsi la généalogie de la famille :

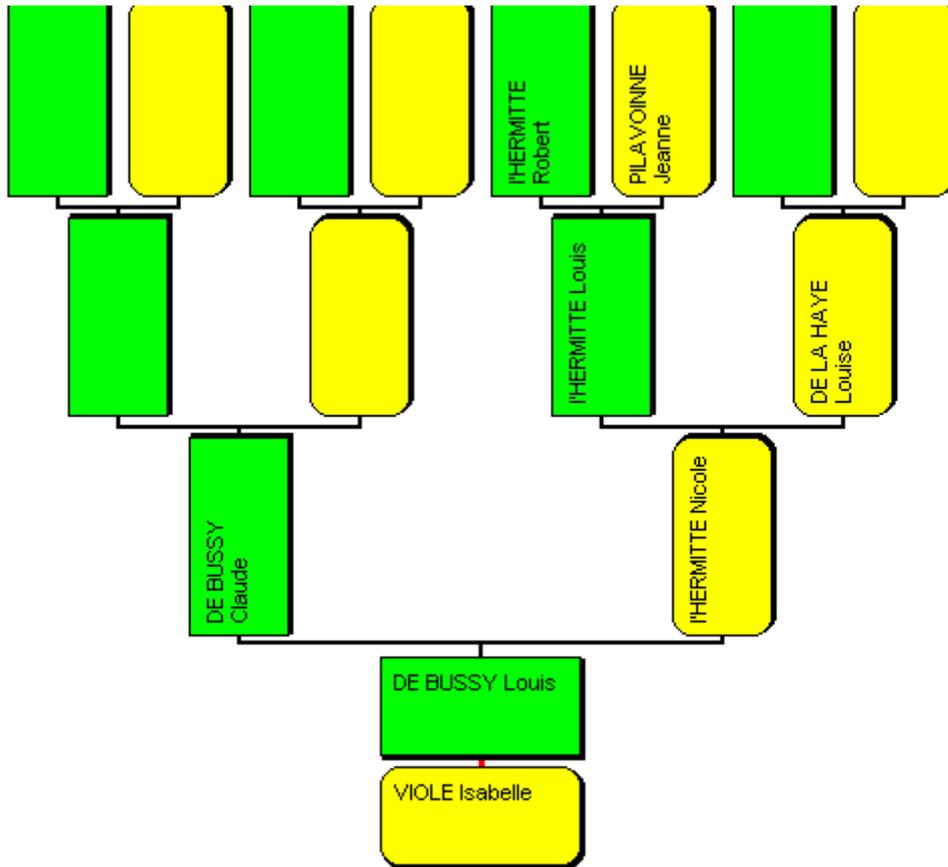
Isabelle VIOLE --ses descendants

NOTE :suivant les documents,Isabelle est aussi prénommée Elisabeth

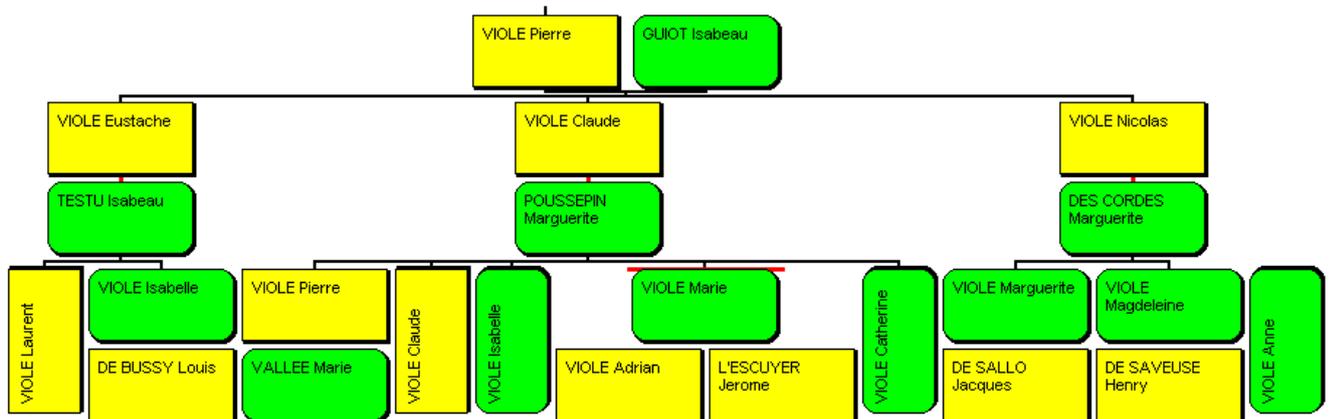


parents,grands-parents , oncles et tantes , cousins ascendance maternelle de Louis de Bussy





la famille d'Isabelle VIOLE (oncles/tantes/cousins/cousines)



tableaux réalisés avec GENEATIQUE MX -

REPRODUCTION INTERDITE - GILBERT VIOLLE (2/2003)

Nous trouvons ensuite , grace aux recherches de Y. Begué , la liste des propriétaires successifs de ce chateau.

Nous reproduisons cette liste , qui se trouve en couverture de l'ouvrage de Y . Begue

en 1719 ; Jean-René Lheritier

1730 , Louis Lheritier - 1736 , son fils René-Louis , qui épouse Marguerite F. de Villemont.

En 1737 , c'est Marie-Anne qui est propriétaire - De vson mariage avec Jean Le Boucher , naquit un fils , Jean-François, époux de Madeleine Jorre, d'où un fils, Jean Le Boucher .

En 1750 , le propriétaire est Etienne Nicolas Marye, mari de Marie-Julie Godeheu

1767 : Georges Marye x A.M.E.FF. Le Planquois

1808 : CRMFR Brianchon Vachon de Belmont x CHL de Choiseul

1811 : Ange F. Dubarry , x Marie Perrin

1835 Felix A. du Barry x Emilia de Romeuf

1858 : Alexandre F. du Barry , x MHJ de Captot

1920 : Marie Lebey , née Chassang

en 1944 : c'est l'état Français qui en devient propriétaire.

En 1987 : le ministère de l'agriculture y crée son lycée agricole.



photo Y.BEGUE - reproduction interdite

ce chateau ,par arrêté du 10 aout 1942 du ministère de l'éducation nationale , est classé

" site et monument naturel de caractère artistique , historique ,scientifique ,légendaire ou pittoresque "

Le 11 juin 1943 , les façades, la toiture du chateau,le pavillon , l'orangerie et le pigeonnier sont classés monuments historiques "

*****CE CHATEAU EST MAINTENANT PROPRIETE DE L'ETAT.**

DEPUIS 1988 ,UN LYCEE AGRICOLE UTILISE LES LOCAUX ET LE DOMAINE AGRICOLE.

OUTRE L'ENSEIGNEMENT DISPENSE,LA PARTICULARITE DE CE LYCEE EST DE TRANSFORMER ET DE COMMERCIALISER SES PRODUCTIONS DE POMMES SOUS FORME DE CIDRE , POMMEAU ET CALVADOS(AOC) , ET SA PRODUCTION DE LAIT EN FROMAGES DE NEUFCHATEL (AOC)

REMERCIEMENTS:

nous tenons à remercier tout particulièrement M. Y BEGUE pour l'autorisation qu'il nous a accordée , d'extraire de son livre sur ce chateau de Merval textes et documents concernant l'une de nos ancêtres .

Le document réalisé sur Merval merite d'etre connu , de par la richesse de son texte et l'excellence des photos qui l'illustrent.Pour les amateurs d'architecture , ils y trouveront là une abondance de documents illustrés.

MERVAL - Une Terre - Des Hommes :

**histoire du Domaine de Merval en Seine-Maritime , ayant appartenu aux
familles DE BUCY et VIOLE**

128 pages couleurs (10€) chez l'auteur : Y.BEGUE 480 chemin des Morues - 76220
GOURNAY en BRAY

M. Y. BEGUE a également effectué des recherches historiques sur le prieuré des Bernardines de Saint Aubin, à l'occasion de son 8e centenaire célébré en l'an 2000. Les propriétaires de Merval étaient aussi Seigneurs de Saint-Aubin, maintenant rattaché à Gournay en Bray . (dans ce document , on y trouve également mention d'Isabelle VIOLE , Prieure)

Une mention particulière à l'intention de Jean Harrang , " découvreur " de ce chateau
, un des rares édifices pour lequel nous possédions autant d'éléments .